

A. DUMAS - LAMARTINE - DE BALZAC
E. SUE - J. SANDEAU - O. FEUILLET
H. MURGER - TH. GAUTIER - MÉRY
G. DE BERNARD - E. SOUVESTRE

V HUGO - G. SAND - A. DE MUSSET
F. SOULIÉ - J. JANIN - A. KARR
A. DUMAS FILS - L. GOZLAN
E. SCRIBE - P. FÉVAL - ETC.

LES BONNS ROMANS



SOMMAIRE

LA COMTESSE DE CHARNY, par ALEXANDRE DUMAS
RAOUL OU L'ÉNÉIDE, par M^{me} DE BAWR
SOUS LA TONNELLE, par ÉMILE SOUVESTRE



Il entra doucement. — Page 172, col. 2.

LA COMTESSE DE CHARNY

PAR

ALEXANDRE DUMAS (1).

CLXXVII

LA RETRAITE DES PRUSSIENS.

Tandis que la voiture du citoyen Roland roule vers les Tuileries, tandis que Gamain retrouve le panneau caché dans la muraille, tandis que, selon la promesse terrible qu'il en a faite, la clef forgée de souvenir ouvre avec une merveilleuse facilité l'armoire de fer, tandis que l'armoire de fer livre le dépôt fatal qui lui est confié, lequel,

malgré l'absence des papiers confiés à madame Campan par le roi lui-même, aura une si cruelle influence sur la destinée des prisonniers du Temple, tandis que Roland emporte ces papiers chez lui, les lit un à un, les cote, les étiquette, cherchant inutilement parmi tous ces papiers une trace de la vénalité tant dénoncée de Danton, voyons ce que fait l'ancien ministre de la justice.

Nous disons l'ancien ministre de la justice, parce que la première chose qu'avait faite Danton aux Jacobins, le premier acte par lequel il avait débuté à la Convention, c'était de donner sa démission.

Il était monté à la tribune et avait dit :

« Avant d'exprimer mon opinion sur le premier décret que doit rendre la Convention, qu'il me soit permis de résigner dans son sein les fonctions qui m'étaient dévolues par l'Assemblée législative. Je les ai reçues au bruit du canon. Maintenant la jonction des armées est faite, la jonction des représentants opérée, je ne suis plus

que mandataire du peuple, et c'est en cette qualité que je vais parler. »

Danton eût pu ajouter à ces mots : *La jonction des armées est faite*, Danton eût pu ajouter : et les Prussiens sont battus, car ces paroles, il les prononçait le 21 septembre, et le 20, c'est-à-dire la veille, avait eu lieu la bataille de Valmy. Mais Danton l'ignorait. Il se contenta de dire :

« Ces vains fantômes de dictateurs, dont on voulait effrayer le peuple, dissipons-les; *déclarons qu'il n'y a de constitution que celle qui sera acceptée par lui*; jusqu'aujourd'hui on l'a agité, il fallait l'éveiller contre les tyrans; maintenant, que les lois soient aussi terribles contre ceux qui les violeraient que le peuple l'a été en foudroyant la tyrannie, qu'elles punissent tous les coupables : abjurons toute exagération, déclarons que toute propriété territoriale et industrielle sera éternellement maintenue. »

Danton, avec son habileté ordinaire, répondait en quelques lignes aux deux grandes craintes de

(1) Tous droits réservés.